

**Landesbibliothek Oldenburg**

**Digitalisierung von Drucken**

**Histoire Critique De L'Etablissement De La Monarchie  
Françoise Dans Les Gaules**

**Dubos, Jean Baptiste**

**Amsterdam, 1735**

Chapitre XIV. Les Armoriques reprennent les armes, & ils font une entreprise fur Tours. Siege de Chinon par l'Armée Impériale. Etat des Gaules en quatre cens quarante-six, & durant les trois années ...

**urn:nbn:de:gbv:45:1-3025**

LIV. II.  
CH. XIII

précipitamment sous l'obéissance de l'Empereur les Armoriques, à l'insû & au préjudice de ceux qui étoient alors à la tête de leur République, qui lui firent reprendre les armes à cette occasion. En effet, nous allons voir que les Armoriques firent une entreprise sur Tours en quatre cens quarante-six, & toutes les convenances font croire que les Huns, chez qui se réfugia Eudoxius, n'étoient pas les Huns qui habitoient dans la Pannonie sur les bords du Danube, mais les Huns à qui l'Empereur avoit donné des quartiers auprès d'Orléans. L'asyle que chercha Eudoxius, montre seul quel parti il servoit.

---

 CHAPITRE XIV.

*Les Armoriques reprennent les armes, & ils font une entreprise sur Tours. Siege de Chinon par l'Armée Impériale. Etat des Gaules en quatre cens quarante-six, & durant les trois années suivantes.*

CH. XIV.

**A**ETIUS fut Consul en l'année quatre cens quarante-six, & par conséquent il est probable que cette année-là il passa en Italie, pour y prendre possession de sa dignité, & que ce fut durant cette absence que les Armoriques firent sur Tours l'entreprise dont nous allons parler, & dont la principale circonstance est qu'Aëtius n'étoit point dans les Gaules, lorsqu'elle fut faite.

Qu'Aë-

Qu'Aëtius vers l'année quatre cens quarante six eût remis sous l'obéissance de l'Empereur, soit par la voye des armes, soit par la voye de la négociation, Tours & tout le pays qu'on trouve en remontant la Loire, depuis cette Ville jusqu'à Orleans, où le Prince étoit le maître, puisqu'il y avoit établi une peuplade d'Alains, il n'est pas permis d'en douter. Nous avons une Lettre de Sidonius Apollinaris écrite à Tonantius Ferreolus, en un tems où Ferreolus avoit été déjà Préfet du Prétoire des Gaules, & dans laquelle Sidonius lui dit, en le louant des services qu'il avoit rendus à la Patrie. (1): „ Durant votre administration vous avez fait jouir les Gaules de la plus grande tranquillité dont elles eussent joui depuis long-tems. C'a été principalement par votre moyen, & par des secours que vous avez fournis à propos, que l'entreprise d'Attila, cet ennemi venu d'au-delà du Rhin, a échoué; que Thorismond, Roi des Visigots qui vouloit s'établir en qualité d'Hôte dans les pays situés sur le bord du Rhône, est rentré dans ses quartiers; & qu'Aëtius est venu à bout de délivrer la Loire”. Or nous allons voir que cette *délivrance* de la Loire ne peut s'entendre que de la réduction de la Touraine, & des pays adjacens, sous

(1) Prætermisit Gallias tibi administratas, cum maxime incolumes erant; prætermisit Attilam Rheni hostem, Thorismondam Rhodani hospitem, Aëtium Ligens liberatorem sola te dispositionum salubritate tollerasse. Sidon. Apoll. Ep. 12. lib. 7.

LIV. II.  
CH. XIV.

sous l'obéissance de l'Empereur, & que cette réduction doit s'être faite avant l'année quatre cens quarante-cinq.

J'observerai donc en premier lieu que les Armoriques ont été les seuls dont on ait pu dire du vivant d'Aëtius, qu'ils eussent mis la Loire aux fers; ce n'a été qu'après la mort de ce Capitaine que les Visigots se sont mis en possession des pays qu'ils ont tenus sur la rive gauche de ce fleuve. Apollinaris n'a pas pu d'un autre côté écrire qu'Attila qui ne resta que peu de jours sur les rives de la Loire, l'eût enchaînée. Au contraire, suivant le langage des Sujets fidèles à l'Empereur, & Sidonius étoit du nombre de ceux-là, c'est affranchir un pays tenu par des Rébelles, que de le remettre sous l'obéissance de son Prince légitime.

En second lieu, j'observerai que la réduction de Tours par Aëtius, dont Sidonius ne dit point le tems, doit avoir été faite avant la fin de l'année quarante-cinq; parce que ce fut vers l'année quatre cens quarante-six que les Confédérés Armoriques, tâcherent de reprendre cette Ville-là. La preuve de cette date, c'est qu'il paroît par l'endroit du Panégyrique de Majorien, que nous allons extraire, que l'entreprise des Armoriques pour reprendre Tours fut faite, & qu'elle échoua peu de jours avant qu'Aëtius battît Clodion auprès du vieil Hesdin; ce qui arriva vers l'année quatre cens quarante-six, comme on l'a vu, & que cette entreprise fut tentée durant l'absence d'Aëtius, causée, suivant l'apparence, par le voyage qu'il fit à Rome cer-

te année là-même, pour y prendre possession de son troisième Consulat.

Voici ce qui se lit dans le Panegyrique de Majorien, concernant l'entreprise des Armoriques sur Tours, laquelle Majorien fit avorter. (1) Sidonius, après y avoir dit que Majorien donnoit dès sa jeunesse les plus grandes espérances, parle de la jalousie qu'en conçut la femme d'Aëtius. Il introduit même dans son Poëme cette Matrone Romaine parlant à son mari, & lui représentant entr'autres choses, que la gloire qu'il avoit acquise couroit risque d'être effacée par celle qu'acqueroit le jeune Majorien, qui chaque jour, ajoute-t-elle, fait mille belles actions sans vous, au lieu que vous ne faites plus rien de grand sans lui. Elle dit dans l'énumération des derniers exploits de Majorien: „ Vous n'étiez point „ avec lui lorsqu'il étanchoit sa soif avec „ les eaux glacées de la Loire, & mises en „ morceaux à coups de hache. C'est sans „ vous qu'il a rassuré les Tourangeaux al-

lar-

(1) *Sensere hoc forte Ducis tum livida conjux  
Angeri famam pueri, iussuque bili.*

*Sidon. in Panegyri. Major. vers. 126.*

*Ingrreditur qua strata viri, vocemque furentem  
His rupit, &c.*

*Ibid. vers. 142.*

*Ligerimque bipenni,  
Excisum per frustra bibit, cum bella timentes  
Defendit Turonos aberas. Post tempore parvo  
Pugnantis pariter Francus qua Cloio patentes.*

*Ibid. vers. 209.*

*Quisnam ferat omnia tecum*

*Te sine multa facit?*

*Ibid. vers. 254.*



LIV. II.  
CH. XIV.

„ larmés à l'approche de l'Ennemi. Je fais  
 „ bien que très-peu de jours après vous a-  
 „ vez combattu ensemble contre le Roi  
 „ des Francs Clodion au milieu des plaines  
 „ de l'Artois”. Il est vrai que Sidonius ne  
 dit point positivement que les Armoriques  
 fussent les ennemis contre qui Majorien dé-  
 fendit les Tourangeaux ; mais cela paroît  
 incontestable quand on fait attention sur  
 l'état où les Gaules se trouvoient pour lors.  
 Dans ce tems-là les Visigots étoient en paix  
 avec l'Empire ; & d'ailleurs ils n'avoient  
 point encore étendu leurs quartiers dans la  
 première Aquitaine, comme nous le ver-  
 rons dans la suite. Les Francs ne tenoient  
 rien alors en deçà de la Somme, & les Bour-  
 guignons ne possédoient aucune contrée qui  
 ne fût éloignée de Tours d'une centaine de  
 lieuës. Ainsi les Armoriques qui conser-  
 verent Nantes jusques sous le regne de Clo-  
 vis, étoient à portée, & les seuls en état  
 en quatre cens quarante-six de faire la ten-  
 tative qui fut faite en ce tems-là sur Tours,  
 & que l'Armée de l'Empereur empêcha de  
 réussir. En effet, quoique le Pere Sirmond  
 ne témoigne pas avoir eu en faisant ses No-  
 tes sur Sidonius Apollinaris les vûes que  
 nous avons, il ne laisse pas d'avoir enten-  
 du les Vers dont il s'agit ici, comme nous  
 les entendons. (1) „ Les Tourangeaux,

„ dit-

(1) *Bella timentes Turonos*. Timebant, opinor, à vi-  
 cinis Armoricis qui ad libertatem jam dudum, ut ex  
 Zosimi libro sexto patet, aspirantes, aut Romanorum  
 armis appetebant, aut appetebantur. *Sirm. in notis ad*  
*Sid. pag. 119.*

„ dit-il, craignoient alors, suivant l'appa-  
 „ rence, les Armoriques, qui, comme on  
 „ le voit dans le sixième Livre de Zofime,  
 „ vouloient depuis long-tems ne plus dé-  
 „ pendre de personne, & qui pour lors é-  
 „ toient en guerre avec les Romains.

LIV. II.  
 CH. XIV.

Ce fut aussi probablement en quatre cens quarante-six qu'Egidius Afranius, qui fut dix ans après Generalissime dans le département du Prétoire des Gaules, mit devant la Forteresse de Chinon en Touraine le siege, dont il est fait mention dans la Vie de Saint Meisme, Disciple de Saint Martin. C'est un des Opuscules de Gregoire de Tours. Selon les apparences, Aërius en partant pour marcher contre Clodion, avoit donné à Egidius le commandement du Corps de troupes qui demuroit sur la Loire pour faire la guerre contre les Armoriques. Voici ce qu'on lit dans Gregoire de Tours, concernant le siege de Chinon.

„ Saint Meisme (1) vint ensuite à Chi-  
 „ non, lieu fortifié dans la Cité de Tours,  
 „ & il y fonda un Monastere. Lorsqu'E-  
 „ gidius mit le siege devant cette Forteres-  
 „ se, où tous les habitans du Canton s'é-  
 „ toient

(1) Deinde ad castrum Cainonense urbis Turonicæ veniens, Monasterium collocavit, quod castrum cum ab Aegidio obsideretur. & populus Pagi illius ibidem esset inclusus, hostis effossum in latere montis pureura quem obsessi habebant ad usum bibendi obrurat. Quod cum ante dictus Dei famulus qui tunc cum reliquis intra castrum munitionem inclusus erat, cerneret, videret, ... sicque obtentu sacerdotis fugatis adversariis, populus salvatus à castro discessit. *Greg. Tur. de Gloria Confess. cap. 22.*



LIV. II.  
CH. XIV.

„ toient réfugiés, il fit combler un puits  
 „ & où les Affiégés puisoient l'eau qu'ils  
 „ buvoient. Le Serviteur de Dieu qui se  
 „ trouvoit enfermè dans la Place, voyant  
 „ avec douleur les compagnons de sa des-  
 „ tinée mourir faute d'eau, passa une nuit  
 „ en prieres, pour demander au Ciel qu'il  
 „ ne laissât point consumer ce peuple par  
 „ l'ardeur de la soif, & qu'il déconcertât  
 „ les projets d'un ennemi qui l'avoit réduit  
 „ dans une si cruelle extrêmité. Saint Meis-  
 „ me eut alors une révelation, & dès que  
 „ le jour fut venu, il dit aux Affiégés: Que  
 „ tous ceux qui ont des vaisseaux propres à  
 „ contenir de l'eau, les mettent en des  
 „ lieux découverts, & qu'ils implorent a-  
 „ vec confiance l'aide du Seigneur. Il vous  
 „ donnera de l'eau en abondance, & vous  
 „ en aurez plus qu'il n'en faut pour vous  
 „ défalter vous & vos enfans. A peine  
 „ avoit-il achevé de parler, que le Ciel se  
 „ couvrit d'épais nuages, & que la ploye  
 „ tomba en abondance à la lumiere des é-  
 „ clairs, & au bruit du tonnerre. Ce fut  
 „ un double avantage pour les Affiégés. La  
 „ tempête qui leur donna de l'eau dont ils  
 „ manquoient, obligea encore les Affié-  
 „ geans d'abandonner leurs travaux. Tout  
 „ le monde étança sa soif, & tous les vais-  
 „ seaux furent remplis. Ainsi les prieres de  
 „ Saint Meisme eurent la vertu de faire le-  
 „ ver le siege de Chinon, de maniere que  
 „ les Habitans des environs qui s'y étoient  
 „ enfermés, sortirent sains & saufs de la  
 „ Place.

Il faut bien croire que lorsque la Ville de Tours étoit rentrée sous l'obéissance de l'Empereur, toute la Cité ou tout le District de cette Ville n'avoit pas suivi son exemple, & que la Place de Chinon s'étoit obstinée à demeurer dans le parti des Armoriques. Cela supposé, rien n'étoit plus important pour l'Empereur que de la prendre par force, afin, comme on le dit ordinairement en ces occasions, de nettoyer le pays, & d'ôter aux Armoriques une Place qui les mettoit en état d'entreprendre sur Tours, & d'inquieter la première Aquitaine, dont les Peuples étoient alors soumis au Prince.

M. de Valois est fort surpris de voir Egidius faire le siege de Chinon, Place qui, suivant la supposition ordinaire que les Armoriques fussent rentrés dès l'année quatre cens dix-huit sous l'obéissance de l'Empereur par la médiation d'Exsuperantius, y devoit être depuis long-tems. En effet, Egidius est ce même Romain qui est si célèbre dans les commencemens de nos Annales, & la même personne dont nos Ecrivains font mention sous le nom de Gilles ou du Comte Gillon. Quelques Auteurs Grecs l'appellent *Nygidios*, parce que les Latins disoient eux-mêmes quelquefois *Igidius* pour *Egidius*. Nous rapportons dans la suite de cet Ouvrage des Vers de Fortunat, où il appelle *Igidius* le même Evêque de Reims que Gregoire de Tours nomme *Egidius*. M. de Valois donc, pour expliquer ce qui lui paroît difficile à comprendre, suppose que les Visigots s'étoient emparés de Chinon, & qu'ils tenoient une Garni-

LIV. II.  
CH. XIV.



Liv. II.  
Ch. XIV.

fon dans la Place. Cette opinion est établie dans son premier volume de l'Histoire de France (1). Un peu de réflexion sur le texte de Gregoire de Tours, fuffit néanmoins, pour appercevoir que ce sentiment n'est point soutenable. En premier lieu, ce texte, loin de dire que les Visigots fussent les maîtres de Chinon, dit au contraire positivement que les Habitans du plat pays de ce Canton s'y étoient jettés. Cela ne feroit point arrivé, si Egidius eût fait ce Siege, pour contraindre un ennemi étranger à sortir de Chinon. En second lieu, Gregoire de Tours parle des Assiégés avec affection, & comme s'intéressant pour eux, ce qu'il n'auroit point fait, s'ils eussent été des Barbares. Enfin, comme nous l'avons déjà dit, & comme nous le verrons dans la suite, ce ne fut qu'après la mort d'Egidius que les Visigots mirent le pied dans la Touraine.

La guerre qu'Aëtius avoit à soutenir, soit contre les Armoriques, soit contre les différentes Tribus des Francs qui vouloient établir dans les Gaules des Peuplades, ou des Etats indépendans, donnoient tant d'occupation à toutes les forces dont il pouvoit disposer, qu'il se trouva en 446 dans l'impuissance de fournir aucun secours aux Romains de la Grande-Bretagne qui étoient également pressés & mal menés, soit par les

(1) Quippe apud Gregorium in Libro de Gloria Confessorum. inventio Canonem Castrum Turonum quod Præsidio Gothico tenebatur. ab Egidio oppugnatum, &c. *Vales. Res. Franc. To. 1. p. 197.*

les Barbares du Nord de l'Isle, soit par les  
 Barbares de la Germanie que ces Romains  
 avoient eux-mêmes appellés, pour les op-  
 poser aux premiers. Voici ce que Béda dit  
 à ce sujet. „ La vingt-troisième année du  
 „ Regne de Theodose le jeune en Occi-  
 „ dent, ou à compter de la mort d'Ho-  
 „ norius, le Patrice Aëtius exerça son troi-  
 „ sième Consulat, dans lequel il eut Sym-  
 „ machus pour Collègue”. Comme Ho-  
 „ norius mourut en quatre cens vingt-trois,  
 la vingt-troisième année du Regne de Theo-  
 dose le jeune en Occident, tomboit dans  
 l'année quatre cens quarante-six de l'Ere  
 Chrétienne; & c'est aussi cette année-là,  
 suivant les Fastes, qu'Aëtius fut Consul  
 pour la troisième fois, & qu'il eut pour  
 Collègue Symmachus. (1) Béda reprend  
 la parole: „ Les Restes infortunés des an-  
 „ ciens Habitans de la Grande-Bretagne é-  
 „ crivirent à ce Patrice une Lettre, dont  
 „ l'adresse étoit: *Les gémissens des Bre-  
 „ tons à Flavius Aëtius, Consul pour la troi-  
 „ sième fois.* Voici comment ils s'expri-  
 „ moient

(1) Anno Dominica Incarnationis vigesimo qua-  
 dringentesimo tertio, Theodosius junior, post Hono-  
 rium, regnum suscipiens. . . . . Anno autem regni e-  
 jus vigesimo tertio, Aëtius vir illustris, qui & Patri-  
 cius fuit, tertium cum Symmacho gessit Consulatam.  
 Ad hunc pauperulæ Britonum reliquæ mittunt Epif-  
 tolam cujus hoc principium est: Aëtio ter Consuli ge-  
 mitus Britannorum, & in processu Epistolæ, ita suas  
 calamitates explicant: Repellunt Barbari ad mare, re-  
 pellit mare ad Barbaros: Inter hæc oriuntur duo gene-  
 ra funerum. Aut jugulamur, aut mergimur. Neque  
 hæc tamen agentes quidquam auxilii ab eo impetrare  
 quiverunt. *Bein Histor. Eccles. lib. 1. cap. 13. pag. 55.*



LIV. II.  
CH. XIV.

„ moient dans la suite de la Lettre sur leur  
 „ déplorable situation. Les Barbares nous  
 „ pouffent sur le bord de la mer, & la  
 „ mer semble nous repouffer sur les Bar-  
 „ bares. Nous sommes sans cesse à la veil-  
 „ le d'être noyés ou d'être égorgés. Ce-  
 „ pendant toutes les représentations des  
 „ Bretons ne purent obtenir d'Aëtius au-  
 „ cun secours”.

Suivant les apparences, la guerre que ce Patrice soutenoit dans les Gaules contre les Franks, & contre les Armoriques, aura duré deux ou trois ans, sans qu'il ait pu faire de grands progrès ni sur les uns ni sur les autres. Les Franks auront gardé la meilleure partie de ce qu'ils avoient envahi sur le Territoire de l'Empire, & les Armoriques en auront été quittes pour perdre quelques Forteresses prises par force, ou quelque Canton dont Aëtius aura regagné les Habitans. En effet, les secours qui pouvoient lui venir de l'Italie, que les Vandales d'Afrique tenoient en de continuelles alarmes, & dont il lui falloit encore envoyer une partie en Espagne, ne le mettoient point en état ni de chasser les Franks, ni de réduire les Provinces Confédérées. Que pouvoient fournir les Peuples des Provinces obéissantes, épuisés & mal-intentionnés qu'ils étoient? D'ailleurs celles des Provinces obéissantes qui étoient encore libres, c'est-à-dire ici, celles qui n'étoient dans aucune dépendance des Barbares, parce qu'elles n'avoient point d'*Hôtes*, se trouvoient ne faire plus qu'une étendue de pays assez médiocre vers l'année quatre cens quarante-huit.

huit. Les Francs occupoient une partie des deux Beligues & de la seconde Germanique. D'un autre côté, les Visigots jouissoient de la premiere Narbonoise, de la Noyempopulanie, & de la seconde Aquitaine presqu'en entier, & les Bourguignons tenoient une partie de la premiere Germanique, & de la Province Sequanoise.

On croira bien que quelles que fussent les conditions auxquelles les Empereurs avoient accordé aux Barbares des quartiers dans les Provinces qui viennent d'être nommées, ces Princes n'en tiroient guères de revenu, & que les deniers qui s'y pouvoient lever encore en leur nom, étoient absorbés soit par les dépenses ordinaires d'un Etat, soit par les prétentions que nos Hôtes avoient contre l'Empire, & qui étoient toujours justes, parce que ces Créanciers étoient les maîtres dans le pays. On croira même sans peine que les Cités qui étoient sur la frontiere de ces fieres Colonies, & qu'il falloit ménager, payoient mal les Subsidés.

Il est vrai, comme on l'a vu, par ce que nous avons dit, & comme on le verra encore mieux par la suite de l'Histoire, qu'Aëtius avant l'invasion qu'Attila fit en quatre cens cinquante & un dans les Gaules, avoit soumis Orleans, Tours & Angers, & ce que la Topographie du pays rend encore très-vrai-semblable, qu'il avoit réduit toute l'étenduë de terrain qui est entre le Loir & la Loire, où suivant l'usage des Romains, il avoit fortifié plusieurs postes, & laissé des Garnisons. Mais on verra aussi que la plus grande partie de la troi-



LIV. II. fième Lyonoïse, & principalement celle  
 CH. XIV. que nous appellons aujourd'hui la Bretagne,  
 étoit toujours rébelle, & persévéroit dans  
 la Confédération Armorique; Nantes étoit  
 encore de cette Confédération sous le Re-  
 gne de Clovis. Si Aëtius avoit réduit Or-  
 leans & plusieurs autres Cantons de la Pro-  
 vince Senonoïse, il s'en falloit beaucoup  
 qu'il ne l'eût subjuguée entièrement. Paris  
 continuoit dans la révolte, & le *Chateau*  
 Glossar. *des Bagaudes* assis où nous voyons aujourd'hui  
 Cangi. le Château de Saint Maur des Fos-  
 sés, ne portoit apparemment par excellen-  
 ce le nom de la Forteresse des Bagaudes qui  
 en avoient tant d'autres, que parce qu'il é-  
 toit de ce côté-là la clef du pays des Armo-  
 riques. Un passage de Procope & un pas-  
 sage de la Vie de Sainte Geneviève que  
 nous rapporterons dans la suite, feront voir  
 De Bell. que peu d'années avant le Batême de Clo-  
 Goth lib. 1. vis, Paris étoit encore de la Confédération  
 Vita S. Armorique. Enfin toute la seconde  
 Gen. c. 34. & pag. 24. Lyonoïse, c'est-à-dire, les sept Cités qui  
 Ed. ann. 1697. forment aujourd'hui la Province de Nor-  
 mandie, étoient du parti des Confédérés.  
 Eric, l'Auteur de la Vie de Saint Germain  
 l'Auxerrois en Vers hexamètres, & qui vi-  
 voit dans le neuvième siècle, tems où la  
 Tradition conservoit encore quelque mé-  
 moire de l'état où les Gaules étoient, lors-  
 que les Francs y établirent leur Monarchie,  
 dit: „ Que le Peuple Armorique pour qui  
 „ Saint Germain (1) négocia une suspen-  
 sion

(1) Gens inter geminos notissima clauditur annes.  
 Al.

77 sion d'armes avec Eocarix, Roi des Liv. II.  
 77 Alains, étoit connu depuis long-tems CH. XIV.  
 77 sous ce nom-là, & qu'il étoit renfermé  
 77 entre deux rivières, c'est-à-dire, entre  
 77 la Loire & la Seine". Le Poëte donne  
 la même idée que nous de l'étendue qu'a-  
 voit le pays des Armoriques en quatre cens  
 quarante-six.

On voit par cet exposé qu'il n'y avoit plus que le tiers des Gaules où les Officiers de l'Empereur fussent obéis, & où ils pussent exiger des Subsidés & lever des Soldats. On observera encore, ce qui est très-important en de semblables conjonctures, que ce tiers n'étoit point ramassé ou composé de Cités contiguës, & qui composassent un Territoire arrondi, & dont il n'y eût que la liziere qui confinât avec un pays ennemi ou suspect. Au contraire, les pays demeurés sous l'obéissance de l'Empereur étoient épars dans toute l'étendue des Gaules, & par conséquent frontieres de ceux dont des ennemis déclarés, ou des amis suspects étoient les maîtres. Aucun de ces pays ne se reposoit, pour ainsi dire, à l'abri d'une barriere assurée, & n'étoit assez tranquille, pour ne penser qu'aux besoins généraux de l'Etat. D'ailleurs savons-nous si la Cour de Valentinien, qui ne regarda jamais Aëtius que comme un ennemi reconcilié, ne limitoit pas tellement ses pouvoirs, qu'il ne fût point le maître de faire ni la paix ni la guer-

Armoricana prius veteri cognomine dicta,  
 Torva, ferox.

De Vita S. Germ.

